

Séminaire

1

LES OPÉRATIONS DE PAIX ONUSIENNES FACE AUX DÉFIS DE LA RÉGIONALISATION, DES FORCES PARALLÈLES ET DE L'EXTERNALISATION

Jeudi 19 mai 2022
Kinshasa

Avenue des Forces Armées (ex-Haut Commandement)
Quartier Joseph Kabila
Kinshasa – Gombe

Synopsis page 2
Programme provisoire page 3

SYNOPSIS

Au cours de ces deux dernières décennies, les crises auxquelles l'Organisation des Nations unies (ONU) a été confrontée sont devenues de plus en plus difficiles à résoudre. La preuve en est le fait que la durée moyenne des opérations de paix (OP) n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 90. En dépit des réformes entreprises par l'ONU, l'actuelle configuration des OP ne semble plus adaptée à la gestion des crises contemporaines. Pour s'en rendre compte il suffit de tourner le regard vers l'Afrique. Le continent africain est devenu un véritable laboratoire des nouveaux conflits et des nouvelles menaces qui questionnent la pertinence et l'efficacité des OP onusiennes. Le rôle des acteurs non étatiques (réseaux criminels, groupes extrémistes, acteurs privés), l'utilisation de nouvelles technologies (drones, moyens de communication et de propagande), l'emploi de nouvelles tactiques (par exemple l'utilisation de motos ou de pick-up) par des groupes insurgés ou terroristes, ainsi que l'interférence croissante d'acteurs régionaux dans les crises internes, sont autant de facteurs qui contribuent à affaiblir l'efficacité mais également la légitimité des OP.

Les Nations unies ne sont pas pour autant démunies face à ces défis. Comme en témoignent l'initiative « Action for Peace » (A4P) et la Déclaration d'engagements pour le maintien de la paix, le système onusien est en mesure de repenser son action. Les **partenariats** de plus en plus fréquents entre l'ONU et les organisations régionales/sous régionales africaines, mais également avec l'Union européenne, en sont un exemple. Des enseignements pertinents peuvent s'en dégager pour l'avenir.

Si l'ONU est le seul organisme doté des capacités et ressources pour prendre en charge les OP multidimensionnelles dans le contexte des crises longues, l'UA et ses composantes sont, quant à elles, disposées à mener des **opérations de stabilisation** (d'entrée en premier) à plus court terme, pour créer les conditions d'un déploiement onusien ultérieur. Cette tendance est renforcée par le fait que l'UA est généralement déjà impliquée dans des processus de négociation de cessez-le-feu, et veut donc tirer parti de cet élan. Ce modèle de séquençage et de partage implicite des rôles est appelé à évoluer vers la formalisation d'un accord de coopération UA-ONU qui permettrait d'orienter de manière plus ciblée et prévisible les efforts de renforcement des capacités et d'allocation des ressources.

Dans le même temps que la question des partenariats se pose celle relative à l'évolution des mandats des OP vers **une posture militaire plus offensive**, en rupture avec les principes classiques du maintien de la paix. Le **déploiement d'opérations parallèles aux OP onusiennes**, pour la sécurisation des Casques bleus ou la lutte contre les extrémismes violents, est une tendance qui entre dans ce contexte. Mais le souhait que l'ONU acquière un rôle majeur dans ce domaine constitue également un enjeu. La MINUSMA est ainsi la première mission de maintien de la paix des Nations unies déployée parallèlement à une opération antiterroriste.

À travers ces thématiques des partenariats, des opérations initiales de stabilisation, des opérations parallèles, de lutte contre le terrorisme, et de l'évolution des mandats des OP, le séminaire entend revenir sur les défis que rencontrent les OP des Nations unies - dans leurs modalités actuelles de mise en œuvre -, en vue d'esquisser les contours de partenariats, de pratiques alternatives et ajustements de doctrine pour mieux adapter les OP onusiennes aux défis contemporains.

PROGRAMME PROVISOIRE

La liste complète des intervenants sera disponible très bientôt.

3

09h00 – 09h30 - Accueil et mots d'introduction

09h30 – 10h00 – Allocution d'ouverture

10h00 – 11h30 – Des partenariats régionaux à géométrie variable ?

Quels ajustements doctrinaux et stratégiques pour encadrer la collaboration entre les OP, les alliances régionales et les coalitions ad hoc (ONU, UA, G5, RECs, et FAA) ?

11h00 – 11h30 - Pause-café

11h30 – 13h00 – Pays cadres, forces parallèles et performance

Ce panel permet d'aborder le rôle des pays cadres dans les opérations de stabilisation, au cours de certaines crises, ainsi que les enjeux du déploiement de forces « bilatérales » en complémentarité aux forces « multilatérales » sous mandat onusien. Les incidences de ces différents acteurs sur la performance des OP seront également abordées.

13h00 – 14h30 - Déjeuner

14h30 – 16h00 – Les partenariats dans les processus de transition et de stabilisation

Le panel abordera le rôle des partenariats dans l'accompagnement des processus de transition, ainsi que celui de la gestion des changements inconstitutionnels dans un pays hôte d'une mission. Les défis de la transition post-MONUSCO en RDC ainsi que les incidences des coups d'État survenus au Mali seront discutées.

16h00 – 16h30 - Pause-café

16h30 – 18h00 – Les partenariats UE-UA-ONU

Régionalisation et renforcement des capacités africaines dans les OP : Quelles synergies, quelles complémentarités et quelles modalités de coopérations opérationnelles entre organisations régionales ? Le panel pourrait aussi aborder la question de l'harmonisation des rôles des représentants et envoyés spéciaux et des stratégies politiques des uns et des autres.

18h00 – Allocution de clôture

Cocktail offert par le CHESD